



MAISON FAMILIALE N° M. IMHOFF  
CH. DE LA PRAIRIE  
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

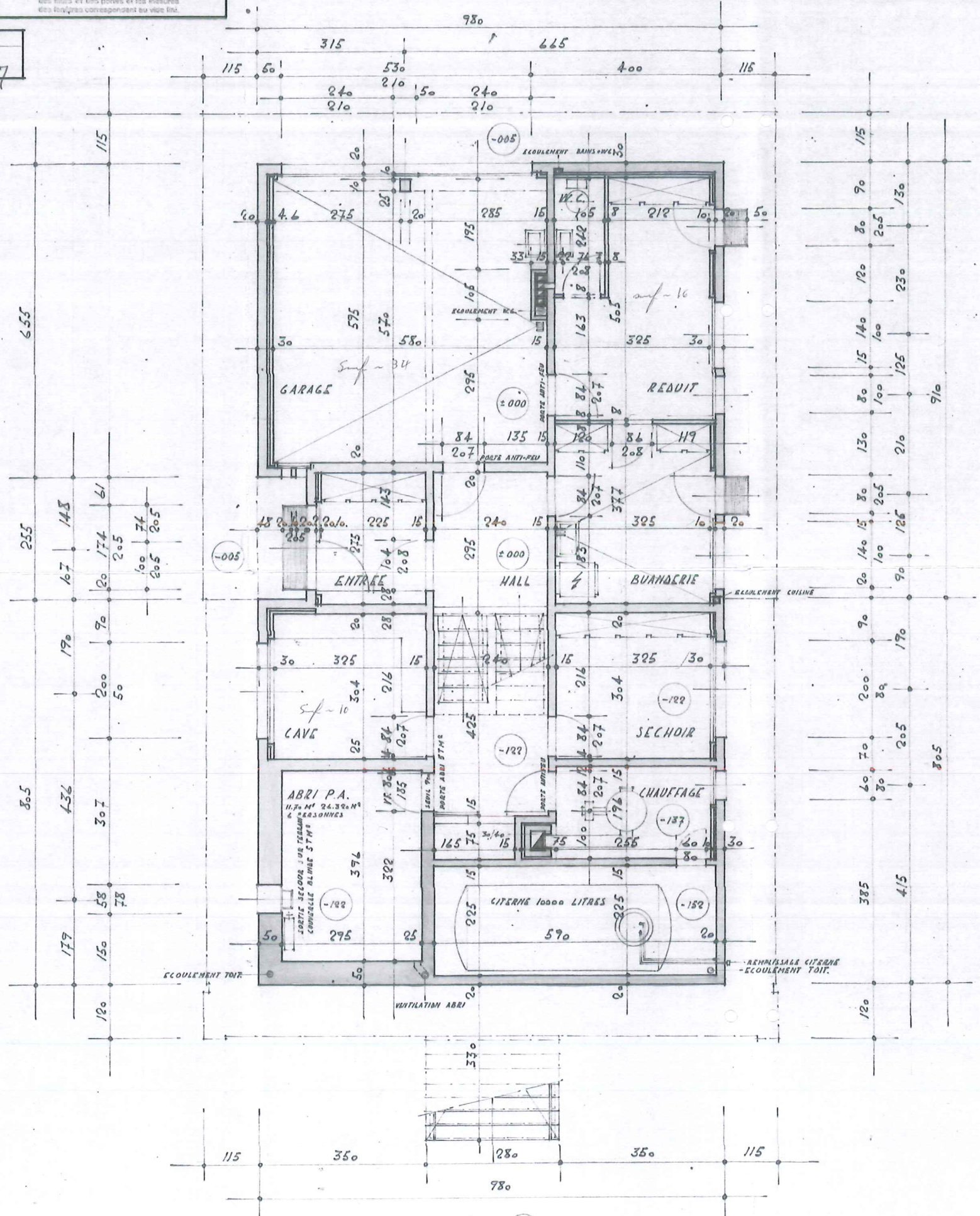
1

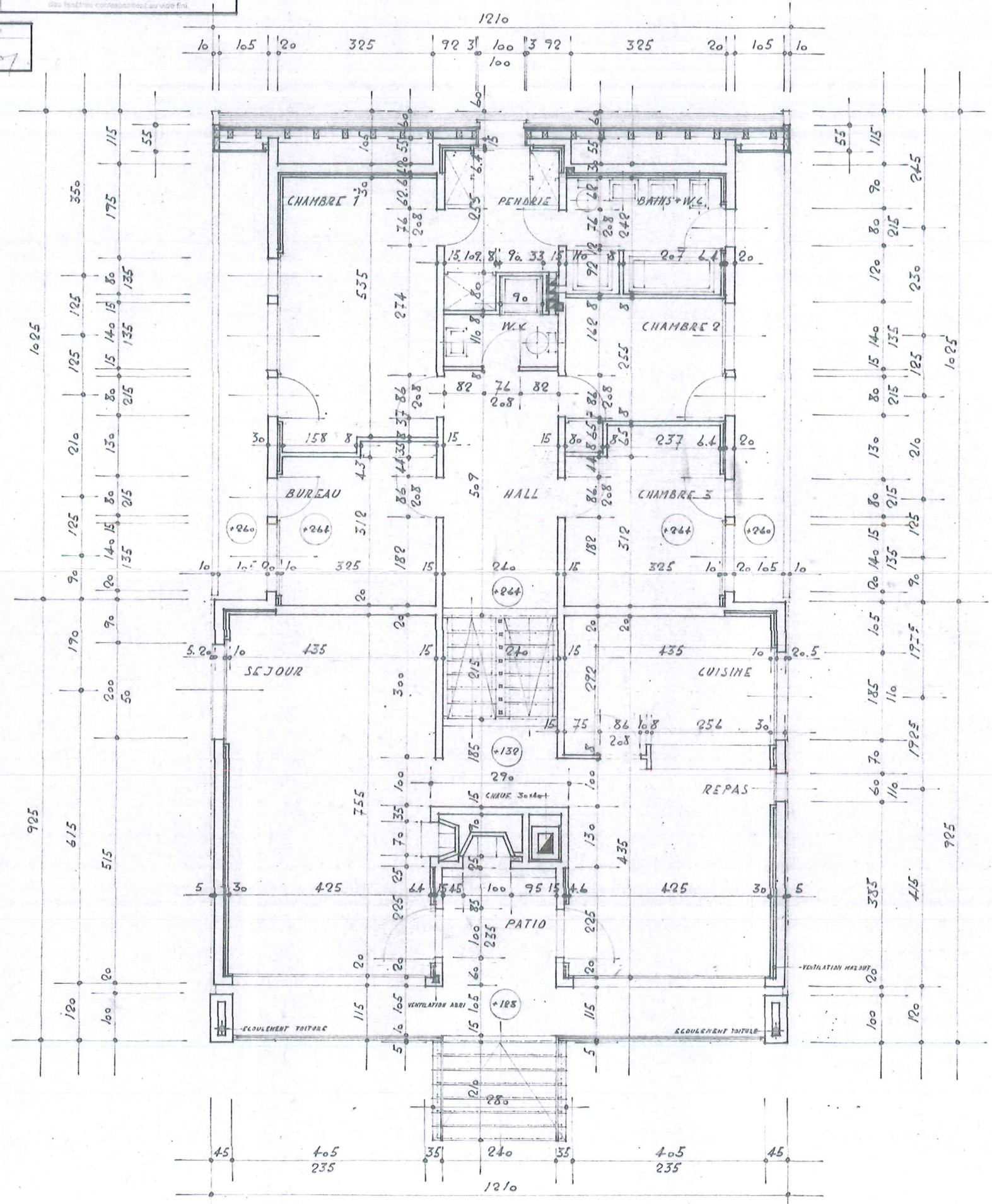
date: 24.1.64  
dess: H  
éch: 1:50  
l'entrepreneur est tenu de vérifier les cotes et de signaler les erreurs et changements éventuels à l'architecte.  
les cotes indiquent l'altitude brute des murs et des portes et les mesures des finis correspondants au vif fini.

maître de l'œuvre  
maître de l'ouvrage  
*[Signature]* *[Signature]*

SANCTIONNÉ CE JOUR  
AVEC RÉSERVES

23 Mars 1964





MAISON FAMILIALE M<sup>r</sup> H. IMHOFF  
CH. DE LA PRAIRIE  
COUPES

4

date: 25. 1. 24 dess: H- cote: 1.50

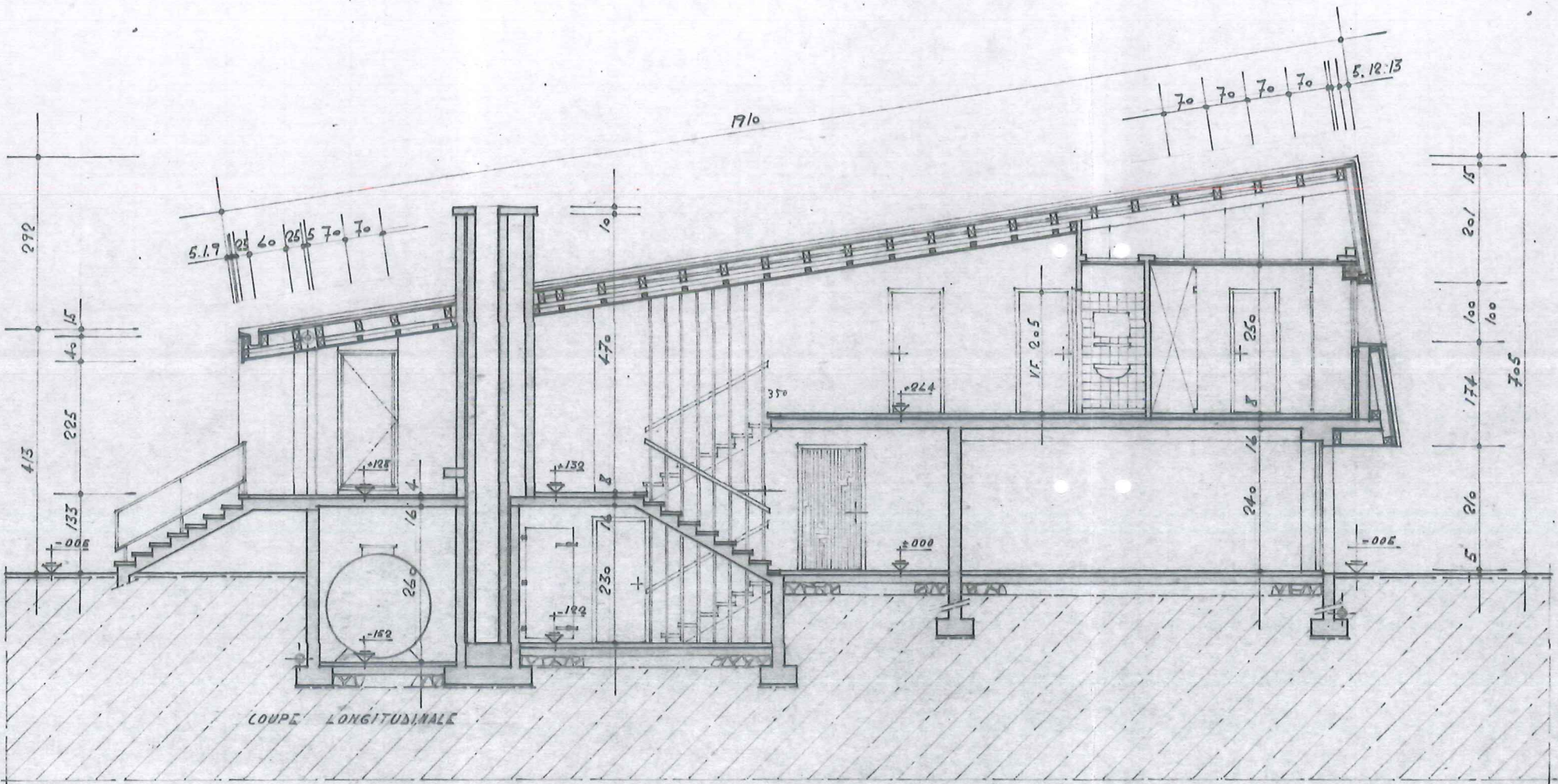
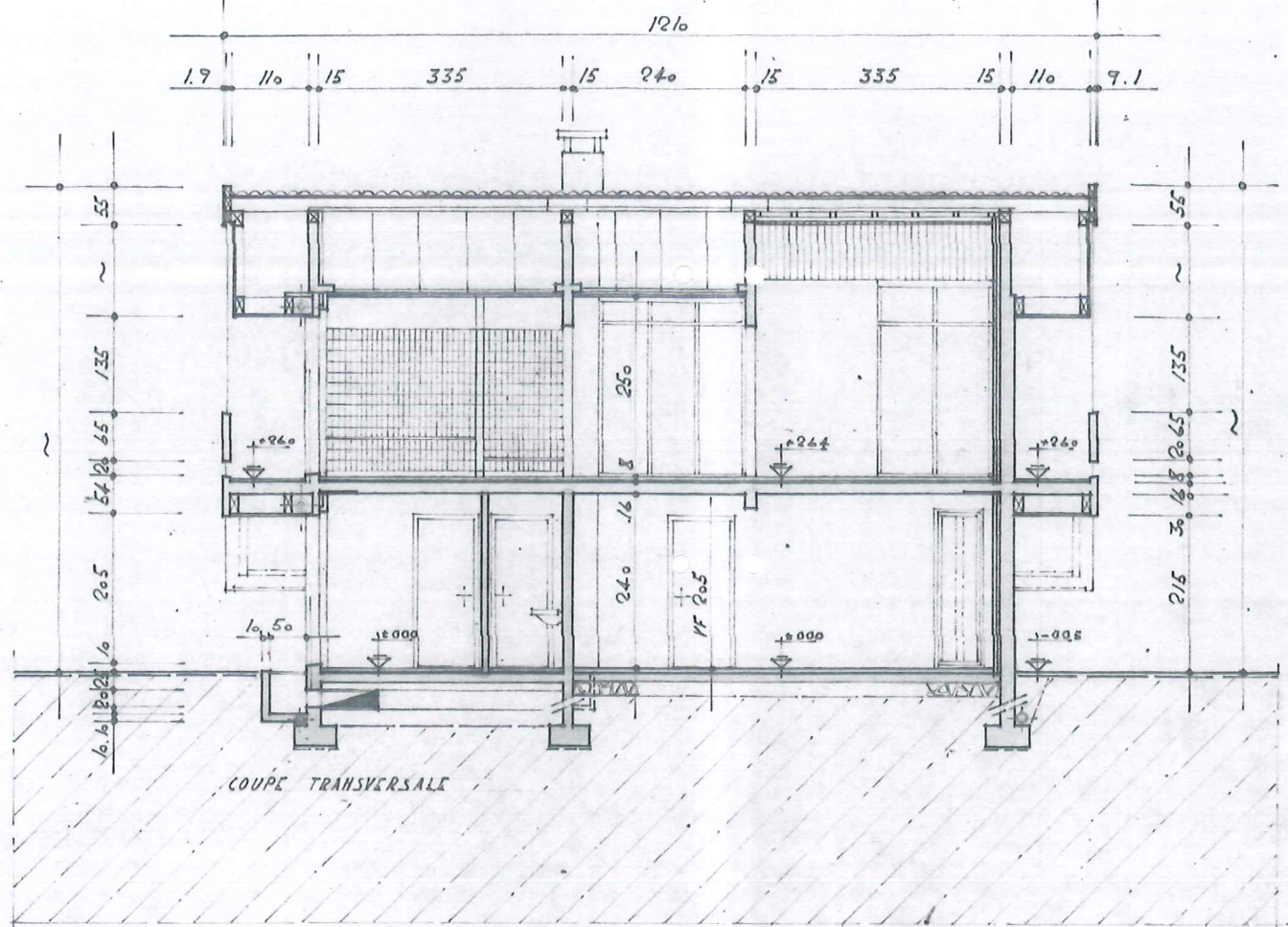
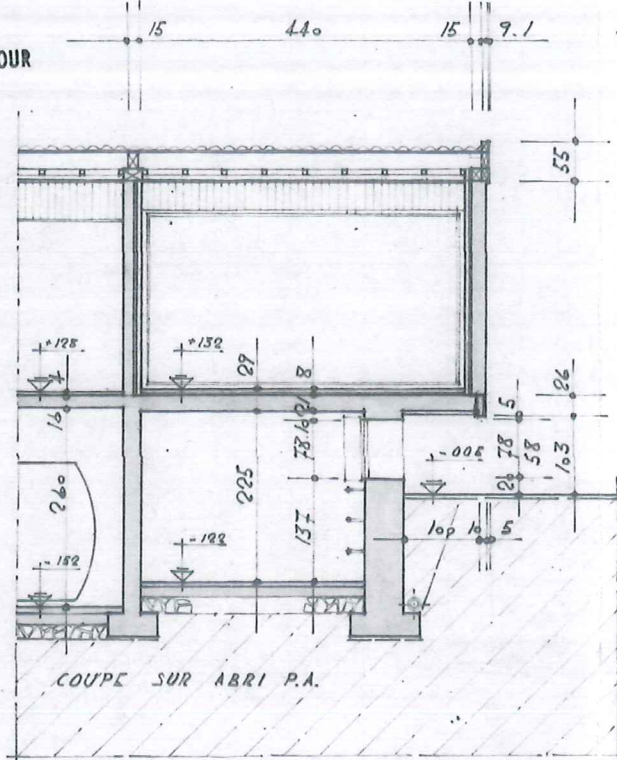
L'entrepreneur est tenu de vérifier les cotes et de signaler les erreurs et changements éventuels à l'architecte.

Les cotes indiquent l'épaisseur totale des murs et des parois. Les cotes des ouvertures correspondent au vide net.

maître de l'ouvrage: *Imhoff*  
maître de l'ouvrage: *Imhoff*

SANCTIONNÉ CE JOUR  
AVEC RÉSERVES

23 Mars 1924



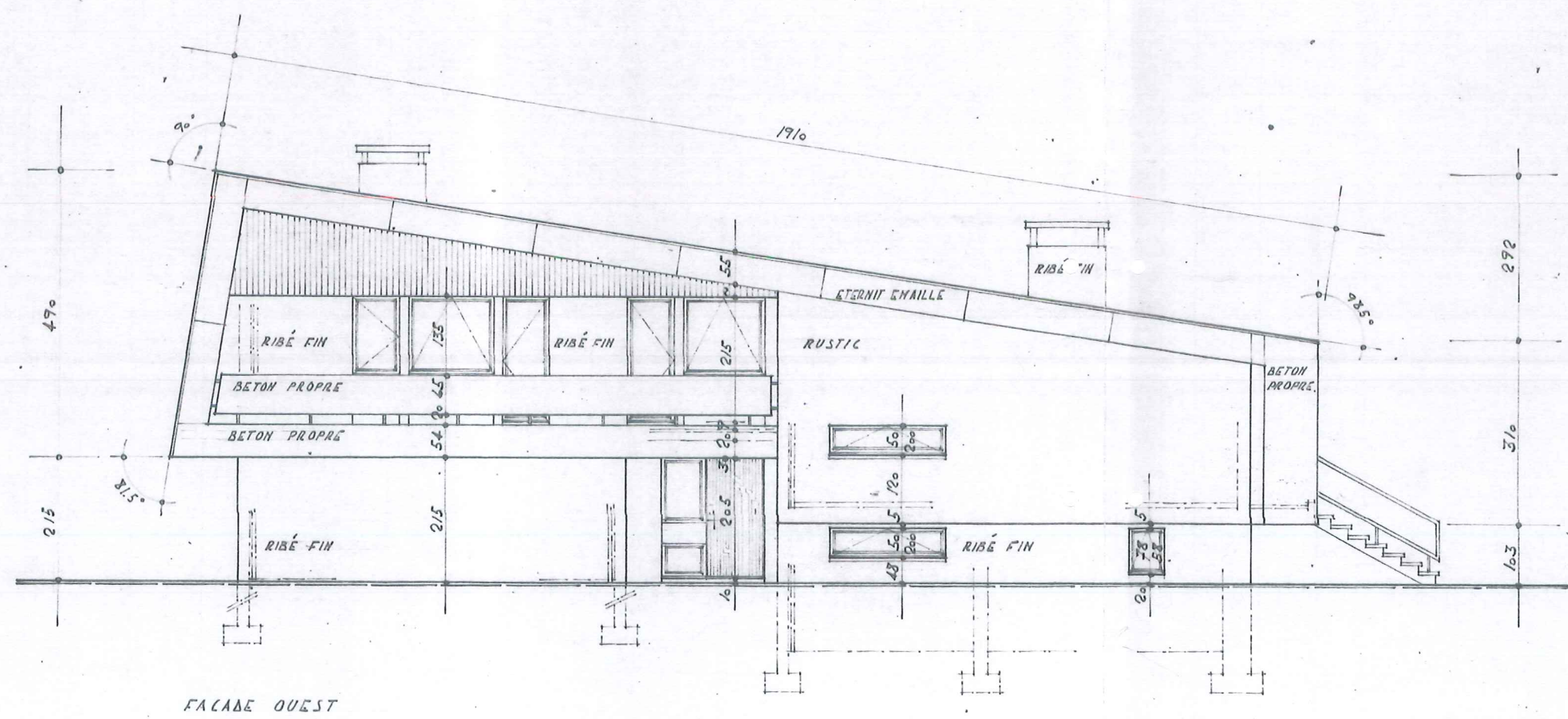
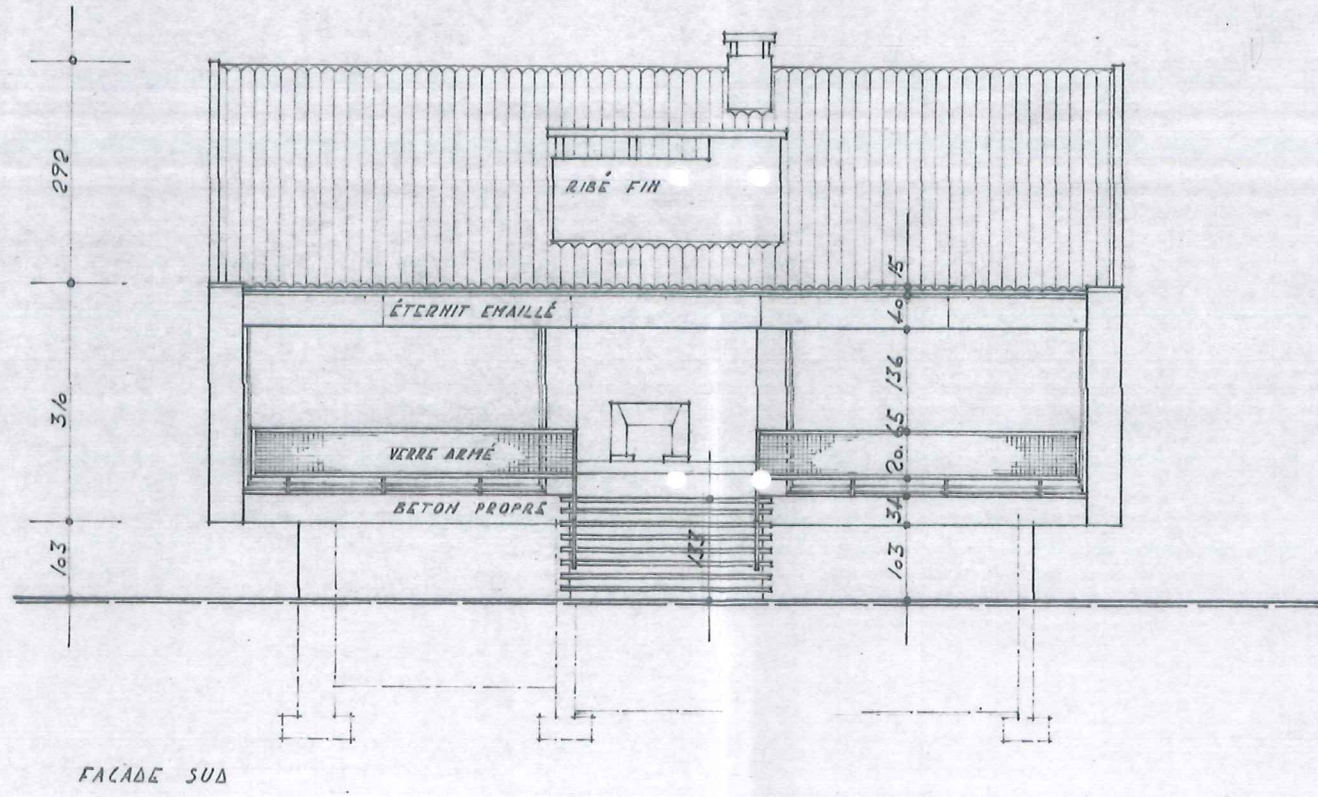
MAISON FAMILIALE M. H. IMHOFF  
CH. DE LA PRAIRIE  
FAÇADES. SUD + OUEST

5

date: 27.1.64 dess: FF éch: 1/50  
l'entrepreneur est tenu de vérifier les cotés et de signaler les erreurs et changements éventuels à l'architecte.  
les cotés indiquent l'épaisseur brute des murs et des portes et les mesures des fenêtres correspondent au vide fini.

maître de l'ouvrage maître de l'ouvrage  
*[Signature]* *[Signature]*

SANCTIONNÉ CE JOUR  
AVEC RÉSERVES  
23 Mars 1964  

MAISON FAMILIALE N° H. 1110 F  
 CH. DE LA PRAIRIE  
 FACADES NORD + EST.

6

date: 27.1.64 | dess: HF | éch: 1:50

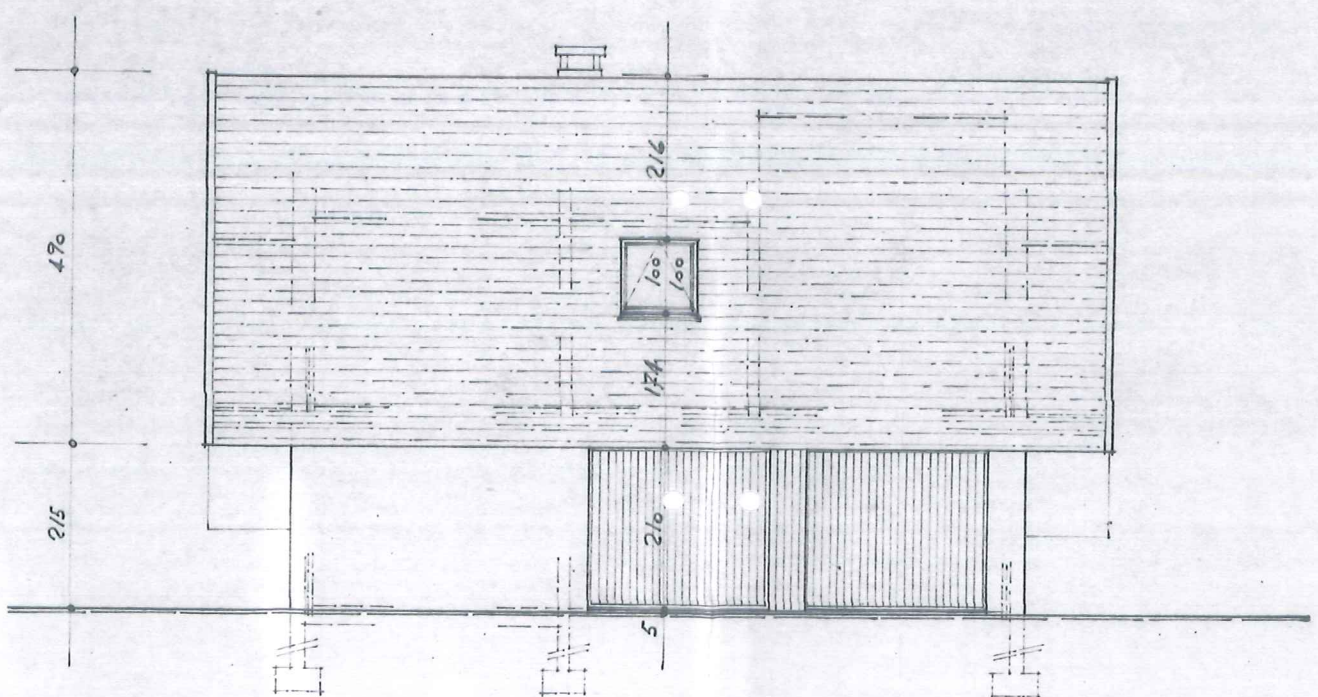
l'entrepreneur est tenu de vérifier les cotes et de signaler les écarts de dimensionnement. Les cotes indiquent l'épaisseur brute des murs et des portes et les maçonneries des fenêtres conformément au vide fin.

maître de l'ouvrage | maître de l'ouvrage

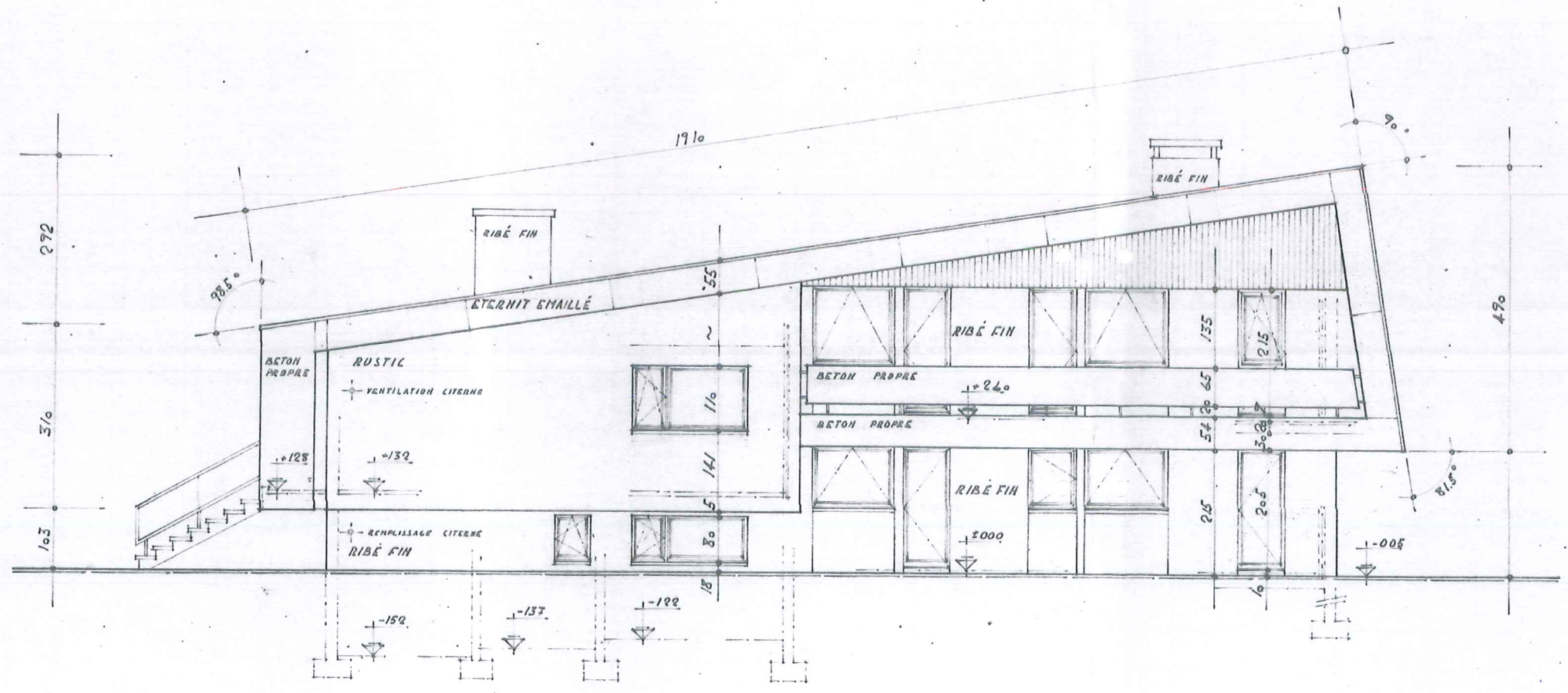
*[Signature]* | *[Signature]*

SANCTIONNÉ CE JOUR  
AVEC RÉSERVES

23 Mars 1964



FACADE NORD



FACADE EST